



CADA DE VENDÔME

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
62 avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME

Date d'ouverture : **janvier 2006**

Nombre total de places Cada dans le département : **312**

Extension au cours de l'année : **15 places**

Capacité agréée au 31/12/2018 : **112 places**

Nombre de personnes présentes durant l'année : **154**

Nombre de personnes entrées : **65**, soit 26 ménages

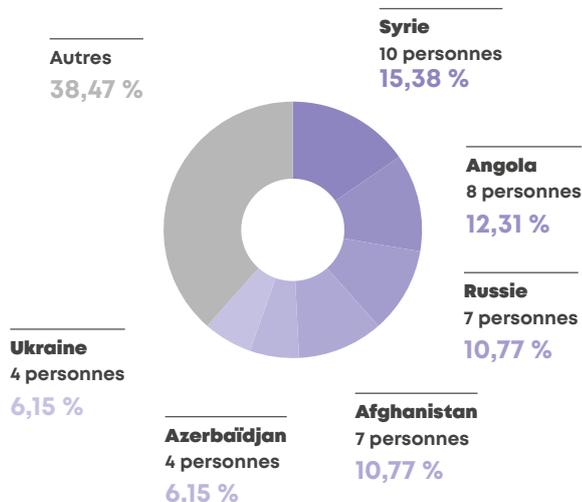
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **77,42 %**

Taux d'occupation du Cada : **95,45 %**

Activités au sein du Cada

Le Cada a organisé un débat autour de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars animé par l'association Femmes solidaires. Des groupes de parole et des séances de sophrologie ont été mis en place à destination des résidents. Le partenariat avec le commissariat de police pour des séances d'information sur les droits et obligations a été poursuivi. L'équipe mobile de vaccination du centre hospitalier et le planning familial sont venus animer des séances d'information. Des ateliers sur la sortie du Cada, le logement, l'emploi, les impôts, le tri sélectif, le recyclage, les risques (canicule, accidents domestiques) complètent le besoin d'information des usagers. Les rencontres partenariales se poursuivent.

Pays d'origine des personnes accueillies



Activités d'insertion du Cada

57 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été hébergées (28 adultes et 29 enfants), soit **21 ménages**.

37 personnes bénéficiaires d'une protection internationale sont sorties du dispositif (17 adultes et 20 enfants), soit **15 ménages**.

Insertion par le logement

26 personnes (soit 11 ménages) **dans le parc public**

3 personnes (soit 1 ménage) **vers une solution personnelle**

1 personne vers un hébergement Afpa.

Insertion par l'emploi

1 personne est entrée en formation à l'Afpa.

Formation

11 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre du CIR

Mobilité géographique et lieu d'installation

4 personnes sont sorties dans le cadre de la mobilité géographique, soit 2 ménages (Orléans, Bourges).